LEGENDE

LIMITES

- limite de l'emprise de la zone inondable
- Limite communale
- Bande inconstructible de 10 m de part et d'autre du cours d'eau et/ou de l'écoulement (pour la préservation de la faune et de la ripisylve)

ENJEUX

- Habitat
- Activités industrielles, commerciales, agricoles
- Equipement public
- Habitat de loisir et de plein air
- Etablissements ou équipements sensibles
- Poste électrique
- Etablissements pouvant recevoir des sinistrés.
- Lacs ou plan d'eau

N

ECHELLE 1 / 10.000

PRÉFECTURE DU GERS

Direction Départementale des Territoires

Gers

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

BASSIN DU GERS-NORD
LOT N°3

PLAN DE PRÉVENTION DU RISQUE INONDATION (P.P.R.I)

CARTE DES ENJEUX

COMMUNE DE MONTESTRUC-SUR-GERS

ECHELLE 1 / 10.000

GEOSPHAIR

Septembre 2016

27 allée du Roussillon, 31770 Colomiers